

DE L'EXIL A LA SOUFFRANCE

MSF appelle les autorités italiennes à améliorer radicalement les conditions d'accueil des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants qui fuient l'Afrique du Nord, principalement la Libye

Introduction

Depuis décembre 2010, marqué par le début de la vague de soulèvements populaires à l'origine d'affrontements violents dans le monde arabe, quelque 27.000 réfugiés, demandeurs d'asile et immigrés sans-papiers ont fui l'Afrique du Nord et rejoint par la mer l'île de Lampedusa, au sud de l'Italie. La majorité des bateaux ont quitté l'Afrique à partir de la Tunisie, mais les réfugiés sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à débarquer de Libye. Le 19 avril 2011, l'île a ainsi été confrontée à une arrivée sans précédent : 760 personnes entassés dans un seul bateau.

Les réfugiés qui ont quitté la Libye sont essentiellement originaires d'Afrique subsaharienne - surtout d'Érythrée, de Somalie, du Soudan ou du Nigeria. Ceux-ci avaient déjà fui leur pays d'origine, frappé par la guerre ou les violences, pour tenter de trouver de quoi survivre en Libye. Ces personnes ont été contraintes de fuir une nouvelle fois, à la suite du conflit libyen.

Partis de Libye, de Tunisie ou d'ailleurs, tous ces réfugiés, demandeurs d'asile et migrants arrivant sur l'île de Lampedusa ont risqué leur vie pour rejoindre l'Italie, au terme d'une périlleuse traversée en bateau. S'ils ont pris ce risque, c'est pour essayer de survivre. Quittant leur pays d'origine ou celui d'accueil, ils ont fui une situation trop précaire ou bien l'insécurité pour améliorer leurs perspectives d'avenir. Certains disent avoir été détenus, violés et torturés, ou encore pris pour cibles, en tant qu'étrangers, lors des violences qui secouent toujours l'Afrique du Nord. D'autres appartiennent à des groupes particulièrement vulnérables ; c'est le cas des mineurs non accompagnés et des femmes qui ont fait le voyage seules.

Sur l'île de Lampedusa, les conditions d'accueil de ces réfugiés et migrants sont souvent extrêmement précaires et ne respectent pas les normes minimales fixées pour l'accueil des personnes vulnérables. D'où de nouvelles souffrances et à nouveau l'insécurité pour ces personnes déjà fort éprouvées. Les hommes et les femmes ne sont pas convenablement séparés ; les conditions de vie dans les centres d'accueil sont déplorables ; et les réfugiés ne sont pas suffisamment informés de leurs droits et de leur perspective d'avenir. En outre, aucune mesure spécifique n'est prise en faveur des groupes les plus vulnérables, comme les victimes de violences et de tortures, les mineurs non accompagnés et les femmes.

Médecins Sans Frontières (MSF) travaille en Italie depuis 1999. Nos équipes sont à pied d'œuvre sur les sites de débarquement et dans les structures d'accueil ouvertes où elles apportent des soins médicaux et une aide psychologique aux réfugiés, demandeurs d'asile et migrants à leur arrivée sur l'île. L'organisation a dénoncé à maintes reprises les conditions d'accueil et de vie déplorables auxquelles est confrontée cette population à son arrivée – et le grave impact de cette situation sur sa santé physique et mentale.

Depuis février 2011, MSF a assuré 765 consultations médicales pour les migrants et les réfugiés de Lampedusa. Au total, nos équipes ont en outre distribué 2.500 kits d'hygiène, 4500 couvertures et 2500 bouteilles d'eau. Témoin des conditions d'accueil déplorables et inadéquates en Italie¹, MSF se doit aujourd'hui de dénoncer cette non-assistance et le manque de protection en faveur des réfugiés partis d'Afrique du Nord, dont beaucoup ont aussi subi violences et tortures.

Dans le passé, Lampedusa avait déjà dû régulièrement faire face à des arrivées de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants ayant traversé la Méditerranée. Cette tendance se confirme une nouvelle fois cette année. Et il est clair que l'Italie doit s'attendre à de nouveaux afflux, sans doute encore plus massifs en raison des révoltes qui secouent le monde arabe. Il est donc impératif qu'elle accueille, dans des conditions humaines et adéquates, ces personnes qui se réfugient en Italie pour survivre ou échapper aux violences.

Les groupes qui arrivent à présent à Lampedusa sont particulièrement vulnérables. Une vulnérabilité qui exige des mesures allant au-delà des seuls soins médicaux et de l'aide matérielle. Il appartient aussi à l'État italien d'assurer des conditions d'accueil appropriées et de fournir aux nouveaux arrivants des informations sur l'accès aux procédures légales d'asile ainsi qu'une protection.

« Les tirs se succédaient, jour et nuit; c'était très dangereux [en Libye]. Parfois, ils venaient "visiter" les maisons, les unes après les autres. Vous marchiez dans la rue, un véhicule s'arrêtait et on vous embarquait de force dans la voiture. Beaucoup ont disparu ainsi. Je ne pouvais plus sortir. J'ai pris un bateau, sans savoir où il allait, pour sauver ma peau. »
Un Nigérien (28 ans), Centre de Piam Dem Pago, Italie, avril 2011.

« Je suis arrivé ce matin. J'étais dans le bateau qui a fait naufrage. J'ai été blessé au visage lorsque le bateau a commencé à prendre l'eau. Je me suis vraiment battu pour survivre. Les gardes-côtes nous ont ensuite fait monter à bord de leur bateau. Nous avons été tous les trois sauvés, mais beaucoup d'autres n'ont pas survécu. »
Un Somalien (17 ans), Lampedusa, Italie, avril 2011.

« Des amis m'avaient dit que je pourrais fuir en bateau si je trouvais 900 dollars. J'ai attendu pendant deux jours qu'il y ait une place sur le bateau. Un premier groupe est parti, mais il y avait beaucoup de vent et le bateau s'est brisé à huit kilomètres de la côte. Nous avons dû à nouveau attendre, tous ensemble. Ils sont revenus ; ils avaient trouvé un plus grand bateau pour nous tous. Nous étions 300 dans le bateau. Il nous a fallu quatre jours pour rejoindre l'Italie au départ de Tripoli. La traversée a été épouvantable. À un moment, le bateau a commencé à prendre l'eau ; nous étions terrorisés. Les gardes-côtes

¹ Entre le 3 et le 10 avril, les équipes de MSF ont évalué les conditions générales d'accueil dans les centres de Kinisia (Trapani), Pian del lago (Caltanissetta), Mineo (Catane), Manduria (Taranto), Restinco (Brindisi), Bari Palese (Bari), et de Borgo Mezzanone (Foggia). Du 11 au 13 avril, elles ont évalué les besoins en termes de santé mentale dans les centres de Mineo (Catane) et de Pian Del Lago (Caltanissetta). Des témoignages ont été recueillis au cours de cette même période.

italiens sont venus nous porter secours. Une femme a accouché sur le bateau. Nous n'avions rien pour nettoyer le bébé. »
Une Érythréenne (22 ans), Mineo, Italie, avril 2011.

Une vulnérabilité accrue en raison des conditions déplorables dans les centres

Depuis de nombreuses années, MSF ne cesse d'attirer l'attention sur les conditions d'accueil déplorables en Italie, et leur impact sur la santé physique et mentale des réfugiés qui y sont hébergés. Confrontée à un afflux de plus en plus important de réfugiés et de migrants arrivant d'Afrique du Nord, l'Italie a la responsabilité d'humaniser les conditions d'accueil des nouveaux arrivants et de leur assurer l'accès à une protection et aux procédures légales d'asile.

Les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés appartiennent à trois catégories juridiquement différentes, assorties de droits spécifiques. En outre, un grand nombre des réfugiés ayant fui ces derniers mois la Libye ou la Tunisie ont des besoins particuliers en termes d'assistance et de sécurité. C'est notamment le cas des personnes particulièrement vulnérables comme les enfants, les mineurs non accompagnés, les femmes enceintes, les personnes handicapées et les personnes ayant subi des tortures ou des violences, notamment des violences sexuelles. Toutefois, à leur arrivée en Italie, tous sont confrontés à des conditions d'accueil inappropriées.

La directive du Conseil européen fixe des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile (2003/9/CE) et stipule expressément que « l'accueil des groupes ayant des besoins particuliers devrait être spécifiquement conçu pour répondre à ces besoins ». Les demandeurs d'asile vulnérables nécessitent un traitement prioritaire adapté à leurs besoins, y compris une identification systématique de leur situation de vulnérabilité à leur arrivée, des soins spécialisés si leur état de santé l'exige ainsi qu'une assistance psychosociale pour la prise en charge des conséquences à court et à long terme des violences sexuelles et physiques². Ce qui précède vaut pour tous les demandeurs d'asile, quelle que soit leur origine : Libye, Tunisie ou autre.

MSF s'inquiète du sort des réfugiés et des demandeurs d'asile qui **ont subi des violences** et des immigrés auxquels nous sommes venus en aide en Italie. Beaucoup d'entre eux ont été directement touchés par les violences et la guerre en Afrique du Nord, ou ont été les témoins directs des affrontements. Certains nous disent avoir subi des violences sexuelles et des tortures, aussi bien dans leur pays d'origine que dans les pays où ils s'étaient réfugiés pour se mettre en sécurité et survivre. La plupart ont

² Article 20 de la directive 2003/9/CE : « **Victimes de tortures ou de violences** : Les États membres font en sorte que, si nécessaire, les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres violences graves, reçoivent le traitement que nécessitent les dommages causés par les actes en question. »

Article 15.2 de la directive 2003/9/CE du 27 janvier 2003 : « **Soins de santé** : Les États membres fournissent l'assistance médicale ou autre nécessaire aux demandeurs ayant des besoins particuliers. »

connu de terribles épreuves et de grandes souffrances depuis le jour où ils ont quitté leur pays d'origine jusqu'à leur arrivée tant espérée en Italie.

« J'ai essayé à deux reprises de rejoindre l'Italie. La première fois, c'était en août 2009 ; notre bateau était déjà en mer mais un bateau libyen est arrivé et les autorités nous ont reconduits en Libye. J'ai ainsi été arrêté et j'ai passé un mois dans une prison située près de l'aéroport de Tripoli. Les conditions de vie y étaient épouvantables. Nous étions entassés à 65 dans une pièce de cinq mètres sur huit. On avait droit à trois repas par jour, mais juste du thé, du riz et du pain. Nous n'avions pas d'eau et nous devons donc boire l'eau des toilettes. Et il n'y en avait que deux wc pour 65 personnes. »

Un Somalien (20 ans), Caltanissetta, Italie, avril 2011.

« J'ai passé huit mois dans un centre de détention à Zliten (Libye). Ils nous avaient enfermées à clé dans une pièce sans fenêtre. C'était atroce. Nous étions 13 femmes dans cette pièce. Nous y faisons tout : dormir, aller aux toilettes, utiliser l'eau des toilettes pour laver notre linge et le sécher. Nous étions couchées à même le sol et nous étions souvent battues avec des bâtons en plastique. Qu'est-ce que nous avons pleuré ! Ils nous ont tout pris, nos téléphones portables et le peu d'argent que nous avons. Par la minuscule fenêtre de la porte, il nous arrivait parfois de voir les gardes en train de frapper et de battre les hommes. Ils leur donnaient des coups sur la plante des pieds, ils hurlaient. Ensuite, ils leur versaient de l'eau sur la tête. Lorsque nous assistions à ces scènes, nous nous mettions toutes à pleurer. Car ces hommes, c'étaient nos frères, nos maris.

Une Érythréenne (22 ans), Mineo, Italie, avril 2011.

Les femmes et les enfants retenus dans les centres d'accueil italiens doivent être hébergés dans des endroits où leur sécurité et leur bien-être sont assurés. De nombreuses **femmes ayant fait le voyage seules** ont été placées dans des centres d'accueil où les femmes et les hommes ne sont pas vraiment séparés. Elles craignent des violences sexuelles, malgré la forte présence policière, ont-elles expliqué à MSF. Leur intimité et leur sécurité n'étant pas garanties, elles sont trop effrayées pour dormir. Elles n'osent pas non plus se changer ou aller seules aux toilettes.

« La nuit dernière, un homme m'a suivie jusqu'aux toilettes. Je l'ai repoussé, je me suis échappée en courant et j'ai crié. Des hommes escaladent le mur et entrent dans notre pièce. La nuit, nous avons peur ; nous n'arrivons pas à dormir. Mais la police ne fait rien. »

Une Tunisienne (67 ans), Mineo, Italie, avril 2011.

« J'ai perdu mon mari ; je n'ai donc plus personne pour me protéger. Nous sommes partis car nous n'étions plus en sécurité. Mais ce n'est pas mieux ici. Depuis que nous sommes arrivées dans ce centre, nous sommes toujours sur le qui-vive, nous avons peur que des hommes entrent dans la pièce. Nous gardons les mêmes vêtements ; nous n'osons plus nous déshabiller car les hommes qui sont à l'extérieur nous regardent par la fenêtre. »

Une Tunisienne (35 ans), Lampedusa, Italie, avril 2011.

MSF a également constaté la **présence d'enfants et de mineurs non accompagnés dans les centres fermés**, notamment à Lampedusa. Aucune structure d'hébergement spécifique n'a été prévue, ce qui constitue une violation flagrante du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant³. En vertu des normes européennes, « les mineurs doivent être placés auprès de membres adultes de leur famille, au sein d'une famille d'accueil, dans des centres d'hébergement spécialisés dans l'accueil de mineurs ou dans d'autres lieux d'hébergements convenant pour les mineurs »⁴.

Lors des évaluations médicales et de santé mentale réalisées dans les nouveaux centres d'accueil de Kinisia, Manduria et Mineo, les équipes de MSF ont constaté que les réfugiés et les demandeurs d'asile n'avaient pas été **clairement informés** sur l'accès aux procédures légales, leur situation pratique et les possibilités futures. Dans certains centres, l'offre de services de base et de services juridiques laisse clairement à désirer. D'où une anxiété marquée, des frustrations, de l'incertitude. Les premières évaluations dans le domaine de la santé mentale ont mis en évidence le risque élevé de dépression et de sentiment de désespoir, conséquences de l'incertitude qui pèse sur les populations hébergées dans ces centres. Cette situation est encore aggravée par l'absence d'informations sur les procédures légales de demande d'asile en Italie. MSF avait été le témoin d'une telle situation en 2009 dans un autre pays. Dans le cadre de nos activités dans des centres de détention maltais pour les immigrés sans-papiers et les demandeurs d'asile, nous avons constaté à l'époque une incidence élevée des cas de dépression, d'anxiété et de stress post-traumatique⁵.

« Nous ne nous sentons pas bien ici. Nous sommes sept femmes et nous venons toutes d'Érythrée. Hier, à trois heures du matin, un homme est entré dans l'autre pièce réservée aux femmes. Il a commencé à parler en arabe. Elles se sont mises à crier, ce qui l'a fait fuir. Elles ont eu tellement peur qu'elles sont venues dormir chez nous, à même le sol. Nous n'avons pas fermé l'œil de la nuit, nous avons attendu et fait le guet. Nous avons peur. J'ai été voir la police ce matin pour porter plainte mais on m'a dit de revenir, les policiers sont trop occupés pour l'instant. Les hommes vont boire dehors. Nous ne sommes pas en sécurité ici. » *Une Érythréenne (22 ans), Mineo, avril 2011.*

³ Comme le stipule la Convention des Nations unies sur le droit de l'enfant.

⁴ Voir le Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la mise en œuvre de la directive 2003/9/CE du 27 janvier 2003 fixant des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile et l'article 17 de la directive 2008/115/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.

⁵ Communiqué de presse : Supporter la charge des politiques migratoires : MSF appelle les gouvernements à respecter la vie, la dignité et les droits aux soins de santé des migrants et des demandeurs d'asile : <http://www.msf.org/msf/articles/2009/12/bearing-the-brunt-of-migration-policies-msf-urges-european-governments-to-respect-life-dignity-and-healthcare-of-migrants-and-asylum-seekers.cfm> À Malte, les examens médicaux des « détenus » ont mis en évidence un impact majeur sur la santé mentale des réfugiés qui après avoir rejoint l'île au péril de leur vie ont été enfermés dans des centres de détention. Un tiers des patients examinés présentent des symptômes de dépression et un quart souffrent d'anxiété. Un état de stress post-traumatique a été mis en évidence chez 9 % d'entre eux.

Éviter de répéter les mêmes erreurs

Depuis 1999, MSF vient en aide aux réfugiés et aux migrants en Italie, à Malte, en Grèce, en France et en Espagne – ainsi qu’au Maroc et en Tunisie. Entre 2002 et 2009, nos équipes ont travaillé sur l’île de Lampedusa et sur la côte sud de la Sicile, là où débarquent le plus souvent les migrants et les réfugiés. Depuis de nombreuses années, MSF étudie et documente l’impact majeur de ces conditions de vie et d’accueil inappropriées sur la santé physique et mentale des demandeurs d’asile et des migrants. Ce travail s’appuie sur nos interventions dans le Sud de l’Europe.

En mai 2009, de nouvelles politiques gouvernementales, en particulier le « Pacte de l’Amitié »⁶ entre l’Italie et la Libye avaient réduit l’afflux de réfugiés et de migrants. Lorsque les bateaux ont cessé d’arriver sur l’île de Lampedusa, MSF a évacué son équipe tout en faisant publiquement part de ses craintes pour la santé et la vie des réfugiés et des migrants forcés de rentrer en Libye⁷.

En février 2011, suite à l’afflux de milliers de migrants, réfugiés et demandeurs d’asile venus de Tunisie et de Libye, MSF a redémarré ses activités médicales sur l’île. Entre le 14 février et le 21 avril 2011, les équipes médicales de MSF ont assuré 765 consultations médicales pour les réfugiés et les migrants nécessitant des soins à leur arrivée au port de Lampedusa. MSF a également fourni aux nouveaux arrivants des produits de première nécessité comme des kits d’hygiène et des couvertures.

Les réfugiés que nous examinons souffrent le plus souvent de mal de mer, de déshydratation, d’hypothermie et de douleurs diffuses, comme des maux de tête ou des douleurs abdominales. En mars, au plus fort des arrivées, 3.000 migrants ont dormi pendant plusieurs jours dans les docks de Lampedusa. Ils n’avaient à leur disposition que 16 toilettes chimiques et 1,5 litre d’eau par jour et par personne. Cette situation était totalement inacceptable, et même si les conditions sur l’île de Lampedusa se sont quelque peu améliorées depuis, il est clair que la situation à laquelle doivent faire face les migrants, les réfugiés et les demandeurs d’asile, à Lampedusa comme dans d’autres centres d’hébergement en Italie, ne fait qu’aggraver leurs souffrances et leur vulnérabilité.

⁶ « Le traité d’Amitié, de partenariat et de coopération entre la République italienne et la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste » a été signé le 30 août 2008.

⁷ Communiqué de presse : « Fears For Migrants Forced Back To Africa »

<http://www.doctorswithoutborders.org/press/release.cfm?id=4076&cat=press-release>

MSF appelle les autorités italiennes à se préparer de toute urgence à de nouveaux afflux

« Depuis le début des affrontements, la situation devient chaque jour de plus en plus difficile. Pourtant, j'aurais voulu pouvoir rester en Libye, car j'avais vraiment peur de rejoindre Lampedusa à bord d'un bateau de pêche. Le 17 mars, j'ai compris que je n'avais plus ma place dans ce pays. Je travaillais dans un restaurant et je m'apprêtais à servir les clients avec un collègue marocain lorsqu'un pick-up est passé devant nous, avec à son bord des hommes armés qui nous ont tiré dessus. Mon ami marocain a été touché en pleine poitrine, il est mort sur le coup, en face de moi. Le pick-up a fait demi-tour pour me rattraper et me tuer. J'ai eu le temps de courir me réfugier dans le restaurant. Au total, nous étions quatre Noirs à travailler dans la cuisine du restaurant. Nous avons décidé de quitter immédiatement le pays. Mais quand on est noir, c'est difficile de circuler à Tripoli. Vous êtes en danger. J'ai encore beaucoup d'amis qui sont toujours à Tripoli et qui veulent fuir. »

Un Gambien (29 ans), Lampedusa, Italie, avril 2011.

Les personnes qui fuient la Libye nous décrivent la situation terrifiante que vivent les migrants et les réfugiés, pris au piège de la violence. Ils sont très nombreux à tenter de fuir pour se mettre en sécurité ou tout simplement pour survivre. Ceux qui sont arrivés en Italie au départ d'autres pays d'Afrique nous disent également avoir fui les violences, l'insécurité et une pauvreté extrême.

Face à l'arrivée régulière dans le sud de l'Italie de réfugiés, de migrants et de demandeurs d'asile fuyant l'Afrique du Nord, MSF est extrêmement préoccupée par l'absence de préparatifs concrets alors que l'afflux d'immigrés va se poursuivre dans les semaines et les mois à venir. Alors que ces arrivées sont généralement prévisibles, les centres d'accueil adoptent pour l'instant une approche au cas par cas inacceptable. Une approche qui couvre à peine les besoins de base et qui ne garantit pas correctement la sécurité des nouveaux arrivants, notamment les plus vulnérables, comme ceux qui ont été victimes de violences.

Les témoignages des réfugiés et des migrants qui disent avoir fui pour survivre et se mettre en sécurité après avoir connu des violences et des situations extrêmement difficiles révèlent les terribles épreuves mentales et physiques auxquelles ils ont survécu. À leur arrivée en Italie, les conditions d'accueil déplorables les exposent à de nouvelles souffrances et aggravent encore leur vulnérabilité et l'incertitude.

MSF appelle les autorités italiennes à élaborer une stratégie concrète pour assurer l'accueil approprié et humain de tous les migrants et demandeurs d'asile qui se trouvent déjà sur le territoire italien ou qui vont arriver, en particulier les plus vulnérables, comme les femmes, les enfants, les mineurs non accompagnés ou les victimes de violences. .

Le gouvernement italien doit prendre des mesures concrètes en vue d'améliorer les conditions d'accueil, l'assistance et la protection de ces populations. Ces mesures doivent inclure :

- Une assistance médicale et de santé mentale appropriée
- L'amélioration des conditions dans les centres d'accueil
- Le respect de normes minimales pour l'accueil des personnes vulnérables, à savoir :
 - l'identification systématique des personnes vulnérables
 - une attention spécifique aux victimes de tortures et de violences
 - l'hébergement séparé et adéquat des mineurs non accompagnés et des femmes seules, quelle que soit la durée de leur séjour dans un lieu ou un autre
- L'offre d'informations systématique à tous les nouveaux arrivants sur les procédures d'asile et les modalités pratiques (par ex. le transfert vers d'autres centres)
- La mise au point d'un plan concret pour l'accueil des réfugiés et de migrants susceptibles d'arriver dans les mois à venir

Car les 27.000 personnes qui ont déjà débarqué en Italie du Sud depuis janvier 2011 seront sans nul doute suivies de bien d'autres dans les mois à venir. Des personnes qui fuiront elles aussi l'Afrique du Nord, pour survivre ou se mettre en sécurité. Il est temps que l'Italie passe à la vitesse supérieure, qu'elle se prépare correctement et remplisse mieux ses responsabilités à l'égard des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants qui arrivent sur ses côtes.
